

Madame, Monsieur,

l'école Les Pâquerettes a besoin de votre aide pour un gros projet artistique.

Nous avons cette année comme fil conducteur "Les contes". Depuis quelques années, l'équipe pédagogique s'engage dans des projets artistiques qu'elle propose aux élèves afin que leur Parcours Educatif Artistique et Culturel puisse être riche et diversifié, comme peuvent en témoigner les fresques sur les Jeux Olympiques et les périodes historiques, mais aussi les panneaux en mosaïque réalisés l'an dernier.

Cette année, nous avons pour projet la réalisation d'une grande fresque (12 mètres environ) sur des plaques de béton de la cour de récréation. Pour cela, nous avons monté un projet en partenariat avec Mme Russo Lorène, artiste graphiste et illustratrice basée à Phalempin, qui interviendrait dans toutes les classes de l'école, s'inspirerait des productions des élèves pour réaliser les tracés sur les plaques et qui aiderait les élèves à peindre la fresque.

Ce projet a bien sûr un coût non négligeable : 3350€. Cette somme a déjà été revue à la baisse puisque nous avons eu l'accord de la Mairie pour que les Services Techniques puissent préparer le support (nettoyage des plaques, et mise en peinture blanche de celles ci).

Pour financer ce projet, nous avons diverses alternatives :

- utilisation de la coopérative scolaire.

- demande de financement qui a été réalisée début septembre auprès du Rectorat dans le cadre de Projet Artistique où nous espérons (mais rien de sûr malheureusement) obtenir une aide de 1000€.

- demande de soutiens financiers avec le dispositif "[La Trousse à projets](#)".

Et c'est sur ce dernier point que nous avons besoin de vous !

La Trousse à projets est un appel aux dons pour aider des établissements scolaires à financer des projets. Vous pouvez retrouver le nôtre sur :

<https://trousseaprojets.fr/projet/22920-realisation-d-une-fresque-autour-des-contes>

Tout le monde peut participer et faire un don : parents d'élèves bien sûr, mais aussi d'autres particuliers et des entreprises. Cette collecte de dons est encore valable plusieurs semaines.

Donc, nous comptons sur vous pour partager au maximum ce message auprès de vos amis, votre famille, vos connaissances professionnelles,... afin que nous puissions recevoir les dons nécessaires à la réalisation de ce projet.

Je vous rappelle que les dons réalisés par des particuliers ouvrent droit à une réduction d'impôt sur le revenu égale à 66%, dans la limite de 20% du revenu imposable ; et que les dons réalisés par des entreprises ouvrent droit à une réduction d'impôt sur les sociétés égale à 60% du montant du don, dans la limite de 0,5% du chiffre d'affaires hors taxe de l'entreprise.

Les élèves et l'équipe éducative de l'école Les Pâquerettes vous remercient par avance pour votre aide !